

**Statement of the Gender and Diversity Working Group**  
**11th Meeting of States Parties to the Convention on Cluster Munitions**  
**September 11th – 14th**

**Français**

Je vous remercie Monsieur le Président. J'ai le plaisir de prendre la parole au nom des 13 organisations qui composent le Groupe de travail sur le genre et la diversité dans l'action contre les mines. Nous nous félicitons de cette session sur l'intégration de la dimension du genre et de la discussion animée qui a eu lieu jusqu'à présent.

L'année écoulée a été difficile pour notre traité, mais nous avons enregistré des progrès en ce qui concerne les dispositions relatives au genre et à la diversité du plan d'action de Lausanne. Il est essentiel de réaliser des progrès supplémentaires et de se concentrer sur la mise en œuvre de la Convention d'une manière inclusive pour atteindre nos objectifs communs.

Créer des conditions équitables pour les femmes et les groupes divers ne constitue pas seulement un pas en avant vers l'égalité, mais il a également été démontré qu'une approche plus inclusive renforcera l'efficacité du traité. Une approche inclusive peut changer la perception des groupes minoritaires ou divers comme étant exclusivement des victimes d'armes à sous-munitions. Il est plus important que jamais de reconnaître que chacun a un rôle à jouer dans les efforts visant à éliminer les armes à sous-munitions.

Le nombre record de victimes rapporté par l'Observatoire des armes à sous-munitions montre que nous n'avons pas de temps à perdre. En matière d'enquête, de dépollution et d'éducation aux risques, nous avons besoin d'équipes qui ressemblent aux communautés qu'elles servent. La diversité et l'inclusion sont les clés d'une action contre les mines efficace. La majorité des victimes étant des hommes et des garçons, une approche intégrant la dimension de genre signifie qu'il faut adapter les programmes d'éducation aux risques à ces personnes, sans nécessairement cibler les hommes et les femmes de la même manière.

Le nombre élevé de victimes en 2022 montre également qu'il est important de veiller à ce que l'assistance aux victimes tienne compte de l'âge, du genre et du handicap et soit accessible à tous ceux qui en ont besoin. Nous avons encore beaucoup à faire pour y parvenir. Si nous allons plus loin, l'adoption d'une approche intersectionnelle nous permettra à tous de mieux comprendre l'expérience et les vulnérabilités des personnes et, par conséquent, de mieux répondre à leurs besoins à court et à long terme.

Oui, il y a des défis à relever pour nous tous, mais même au cours d'une année aussi difficile pour la Convention, nous avons constaté des progrès vers une mise en œuvre inclusive. Cependant, nous sommes préoccupés par le fait que certains des progrès réalisés ne reçoivent pas la reconnaissance qu'ils méritent en raison d'un manque de rapports. Nous apprécions l'inclusion de champs spécifiques sur le genre dans le modèle de rapport de l'article 7 mis à jour. Le bon travail réalisé par les Etats Parties doit être reconnu. C'est pourquoi nous encourageons vivement tous les Etats parties à remplir leurs

rapports au titre de l'article 7 en utilisant le nouveau formulaire dans son intégralité et dans les délais impartis en 2024.

Documenter les efforts déployés pour réaliser les actions du Plan d'action de Lausanne relatives au genre et à la diversité a un impact au-delà de notre traité, car ces activités aideront également les Etats à remplir leurs obligations au titre des Objectifs du Développement Durable, de la Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées, et de l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité

---

### English

Thank you, Mr. President. I am pleased to take the floor on behalf of the 13 organizations making up the Gender and Diversity in Mine Action Working Group. We welcome this session on Gender Mainstreaming and the robust discussion thus far.

The past year has been challenging for our treaty, but we have seen some progress towards the gender and diversity provisions of the Lausanne Action Plan. Making additional progress and concentrating on implementing the Convention in an inclusive manner is crucially important to meeting our shared goals.

Creating a level playing field for women and diverse groups is not only taking steps towards equality, but also it has been shown that a more inclusive approach will strengthen the treaty's effectiveness. An inclusive approach has the potential of changing the perception of minority or diverse groups as solely the victims of cluster munitions. Recognizing that all have a role to play in efforts to eliminate cluster munitions is more important than ever.

The record high number of casualties reported by the Cluster Munition Monitor shows that we have no time to waste. When it comes to survey, clearance and risk education we need teams that look like the communities they serve. Diversity and inclusion are keys to effective mine action. With the majority of casualties being men and boys, a gender inclusive approach means tailoring risk education programs to them not necessarily targeting men and women equally.

The high casualties in 2022 also show the importance of ensuring victim assistance is age, gender and disability sensitive and accessible to all who need it. We have much work to do to achieve this. If we go further, adopting an intersectional approach will allow all of us to better understand people's experience and vulnerabilities and, therefore, better respond to their short and long-term needs.

Yes, there are challenges for us all but even in such a difficult year for the Convention we have seen progress towards inclusive implementation. However, we are concerned that some of the progress being made is not getting the recognition it deserves due to a lack of reporting. We appreciate the inclusion of specific fields on gender in the updated Article 7 reporting template. The good work being done by States Parties should be recognized so we strongly encourage all States Parties to complete their Article 7 reports using the new form fully and on time in 2024.

Documenting efforts made towards the Lausanne Action Plan's actions on gender and diversity has an impact beyond our treaty as those activities will also help states meet their obligations under the

Sustainable Development Goals, the Convention on the Rights of Persons with Disabilities and the Women, Peace and Security Agenda.